



Casablanca, le 01/07/2024

OBJET : REPONSE A LA DEMANDE D'INFORMATION DES CONCURRENTS RELATIVE A L'AO N° 29/2024

FOURNITURE DE GAZ ETALONS

A la suite des demandes de clarification des concurrents, nous vous communiquons les informations suivantes :

Questions :

1. Peut-on modifier la capacité de ces bouteilles de 3m3 sur le bordereau des prix que nous allons vous fournir ?
2. Peut-on utiliser "U " à la place de "m3 " ?
3. Pour la ligne 3, est-ce-que cela doit impérativement être du SO2/ Air synthétique, ou peut-on proposer du SO2/azote ?

Réponses :

1. La capacité des bouteilles n'est pas spécifiée dans les exigences techniques ; le fournisseur peut donc proposer un conditionnement à sa convenance. La quantité minimale indiquée sur le bordereau des prix représente le minimum que le LPEE peut commander pendant la durée du marché.
2. Veuillez respecter le bordereau des prix détaillé estimatif relatif à l'appel d'offre mentionné en objet.
3. Concernant le SO2/AIR, il s'agit d'une exigence normative. Si le fournisseur ne dispose pas de SO2 dans l'air, il peut proposer du SO2/N2. Nous déciderons d'accepter ou non cette proposition lors de l'évaluation de la documentation technique.

Pour tout complément d'information veuillez nous contacter à l'adresse suivante : dir.dla@lpee.ma.